

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

Arrêté du 8 avril 2019 portant admission dans la réserve de la gendarmerie

NOR : INTJ1910474A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article R.4211-3,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Mikaël, Albert Bickoud est admis à sa demande, pour compter du 1^{er} mars 2018, dans la réserve opérationnelle de la région de gendarmerie d'Île-de-France, avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Cet aspirant de réserve sera rattaché au corps des officiers de gendarmerie.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 avril 2019.

Pour le ministre et par délégation :
Le général,
commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie nationale,
secrétaire général de la réserve citoyenne
de défense et de sécurité,
O. KIM